

# Association de Sauvegarde du Patrimoine de FEGERSHEIM-OHNHEIM 35 rue de Lyon 67640 FEGERSHEIM

## BULLETIN D'INFORMATIONS n° 20

Vingt ans, l'âge de raison, mais toujours avec passion ! Vive notre association, vive notre patrimoine !

Chers adhérent (e) s

Depuis sa création il y a vingt ans, notre association s'est engagée corps et âme dans la mission de protéger, restaurer et promouvoir le riche héritage culturel et historique de Fegersheim-Ohnheim. À travers les années, nous avons relevé de nombreux défis, surmonté des obstacles et réalisé des projets qui ont laissé une empreinte dans notre communauté.

Grâce à l'engagement sans faille du bureau et de nos membres, au soutien précieux de nos partenaires et à la confiance renouvelée de nos concitoyens, nous avons pu accomplir des merveilles. De la restauration de bâtiments emblématiques à la préservation d'objets historiques, en passant par l'organisation d'événements culturels enrichissants, chaque action entreprise a contribué à préserver l'histoire et l'identité de notre commune.

Mais au-delà des réalisations matérielles, c'est l'esprit de communauté et de solidarité qui définit véritablement notre association. Ensemble, nous avons tissé des liens forts, partagé des moments précieux et travaillé main dans la main pour un objectif commun. Ces vingt années sont le témoignage de notre unité et de notre détermination à préserver notre patrimoine pour les générations futures.

Alors, aujourd'hui, en cette occasion spéciale, prenons le temps de célébrer notre héritage, nos réussites et notre avenir. Remercions tous ceux qui ont contribué à cette

belle aventure et redoublons d'efforts pour les vingt années à venir. Car ensemble, nous sommes plus forts, et ensemble, nous continuerons à faire briller la lumière sur le patrimoine précieux de Fegersheim Ohnheim.

Plus proche de nous, au niveau urbanisme, nous avons été fortement mobilisés par rapport au projet de la société STRADIM concernant le devenir de la parcelle d'assise du Schloessel. Après des engagements non tenus, un projet global qui a pris du retard, les dernières nouvelles sont positives avec une reprise du château par un bureau d'étude et une attention particulière portée par la commune.

Cette année 2024 devrait nous permettre de réactiver d'autres sujets, comme la mise en valeur des deux horloges anciennes, actuellement entreposées dans la chapelle Saint Ulrich, ou poursuivre le recensement du patrimoine pour, au final, le mettre en valeur au travers de circuits d'interprétation du patrimoine.

## **1. L'association et ses membres :**

### **1.1 Le conseil d'administration de l'association est composé des personnes suivantes**

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Rôle dans l'association</b>
ANTOINE Philippe	Président
HEYER Maurice	Vice-président
STOETZEL Christian	Vice-président
MARX Jean-Michel	Secrétaire
GEYER Noëlle	Trésorière
CHAMAGNE Xavier	Membre actif et Webmaster
GRAD Marie-Laure	Membre active
RICHTER Bernard	Membre actif
SCHAAL Bernard	Membre actif
WELSCH Sophie	Membre active
SCHUSTER Martine	Membre active

Toutes les personnes élues du conseil d'administration sont à votre écoute, n'hésitez pas à leur faire part de vos suggestions et des problèmes d'urbanisme rencontrés dans votre quartier.

### **1.2 Adhérents :**

Notre association se compose de 85 membres à jour de leurs cotisations.

Les personnes qui désirent prendre une part active afin d'aider à la réussite et au développement de notre association, peuvent se faire connaître.

## **2. Rappel des objectifs de l'Association :**

Notre objet associatif est de :

- Préserver le patrimoine et l'unité architecturale rurale de nos centres villages,
- Promouvoir une urbanisation respectueuse du patrimoine et des habitants,
- Veiller à la maîtrise du développement urbain, apporter aide et soutien aux habitants de la commune touchés par des projets d'urbanisme non conformes aux objectifs de l'association,
- Préserver notre environnement, sauvegarder les îlots verts des zones urbanisées,
- Poursuivre les actions de sensibilisation et de connaissance de notre patrimoine bâti, naturel et culturel.

Pour se faire, et sur la base d'un travail de recherche et d'analyse, nous sommes sources de propositions.

Mais si la situation le nécessite (projets n'allant pas, selon nous, dans le sens de l'intérêt général), nous pouvons être également source d'action et de contestation, comme cela a été le cas contre la ZAC de 100 hectares, ou encore pour défendre le projet de la trémie afin de favoriser l'axe Fegersheim-Lipsheim, tout en limitant la pollution grâce à l'absence de feu sur la RD1083. Notons que ce dernier projet a été complètement ignoré lors de la consultation, fin 2023, concernant l'aménagement de la M83 entre le pont de l'Andlau et le carrefour Lilly.

A ce titre, nous resterons vigilants sur les engagements obtenus :

- Zone logistique de 100 Ha sur le ban agricole de Fegersheim réduite à 25 ha de zone d'activité
- Suivre l'évolution du devenir du Schloessel

Le traitement ou le « recyclage » des friches industrielles et commerciales présentes sur la commune, et plus largement sur l'Eurométropole reste un sujet majeur par rapport à notre conception d'un développement raisonné.

Notre association ne poursuit aucun but lucratif et développe ses actions en pleine indépendance politique, philosophique ou religieuse.

### 3. Programme de travail et résultats de 2023 :

- Travaux de réhabilitation du cimetière juif (2021-2024) :



Visite du grand Rabin de Strasbourg Harold Abraham Weill du cimetière juif de Fegersheim le 22 juin 2022 : (à l'occasion de la fin des travaux de réhabilitation)

Visites commentées du cimetière juif de Fegersheim par Bertrand Rietsch le 4 septembre 2022



-



- AG du 30 mars 2023 « les Yéniches de Fegersheim »



- Notre participation au marché de Noël le 2 décembre 2023 :



- **SCHLOESSEL :**



Réunion avec la Mairie pour évoquer l'avenir du Schloessel (25 novembre 2020)  
Permis accordé par la Mairie le 17 décembre 2021  
Recours gracieux déposé par l'association le 15 février 2022  
Rejet du recours par la Mairie  
Réunions avec la société STRADIM le 2 mars 2022  
Echanges avec l'UDAP (ABF)  
Réunions et échanges avec Maître Grieneisen (Notaire) 29 mars 2022  
Réunions et échanges avec Maître Sonenmosser (Avocat)  
Réunion avec la Mairie et Stradim le 11 avril 2022  
Signature Promesse de vente synallagmatique du 3 mai 2022 (Stradim/M. Herrmann)  
Réunion avec les riverains de la rue du moulin et le rue Henri Ebel ainsi que M. Bronner adjoint à l'urbanisme et M. Fender adjoint aux travaux et voiries le 27.06.22  
Visite château avec le futur (non) acheteur le 6 juillet 2022  
Retrait de l'acheteur fin 2022  
Sollicitation auprès du Notaire et de la Mairie pour des interventions  
Courrier PDG de Stradim pour réunion le 26 février 2023  
Echange téléphonique le 2 mars 2023 avec engagement verbal du PDG de Stradim de trouver une solution de réhabilitation du Schloessel.

- **Participation à la consultation concernant l'aménagement de la M83 entre le pont de l'Andlau et le carrefour Lilly :**

Avis déposé sur le site Strasbourg.eu le 11 janvier 2024



- **Participation au Comité Consultatif Développement Durable :**

Groupe de travail énergie (Claude Schmitt, Hélène Meyer, Philippe Antoine) :

- Forum Développement Durable (10 octobre 2023)

- **Pour 2024, continuer à mettre en valeur le patrimoine architectural et historique de notre commune :**

- Notamment les deux **anciennes horloges** de nos deux églises ;



- En complément du travail déjà réalisé au niveau des croix de chemins, recenser les **poteaux en grès sculptés** des portes et portails ;

L'objectif final étant de proposer **des circuits d'interprétation du patrimoine** regroupant les informations du livret patrimoine présentant les maisons et édifices de Fegersheim Ohnheim, des croix de chemin, des poteaux en grès....

Cette mise en valeur du patrimoine, avec création de la signalétique de l'ensemble du projet à des fins d'homogénéité (bornes de signalétique, emblème/logo des parcours, carte des circuits...) ne pourra se faire qu'en collaboration avec la commune.

- Poursuivre les activités de sensibilisation et de connaissance de notre patrimoine

Au cours de l'année à venir, nous ferons l'inventaire exhaustif de toutes les maisons de plus de 200 ans et déjà présentes sur le plan cadastral de 1823. L'inventaire portera sur les éléments architecturaux, mais aussi sur l'histoire des familles qui ont construit et habité ces maisons. Là encore, il s'agit de mieux faire découvrir et protéger notre patrimoine, mais aussi d'obtenir des aides financières (CEA-Communes) pour les propriétaires désireux de procéder à des rénovations.

## Aides à la restauration du patrimoine, Fonds de sauvegarde :



Fonds de sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel.

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage à vos côtés pour la préservation des maisons anciennes et du bâti traditionnel, marqueurs de l'identité alsacienne et de ses savoir-faire.

Ce dispositif est ouvert aux particuliers, communes, établissements publics, associations, SCI familiales, et sociétés à but non lucratif.

### **Le Fonds de sauvegarde c'est quoi ?**

- Une aide financière de la Collectivité européenne d'Alsace pour la réhabilitation des maisons alsaciennes et du bâti traditionnel
- De l'expertise pour réaliser des travaux dans les règles de l'art, afin de sauvegarder la structure et l'identité du bâti
- Un partenariat avec les collectivités locales
- Une aide cumulable avec les aides concernant [l'amélioration thermique du logement](#) et avec le label de [la Fondation du Patrimoine](#)

**Le taux de subvention est de 20% des travaux éligibles et le plafond maximum de subvention dépend de l'adhésion de la commune ou intercommunalité.**



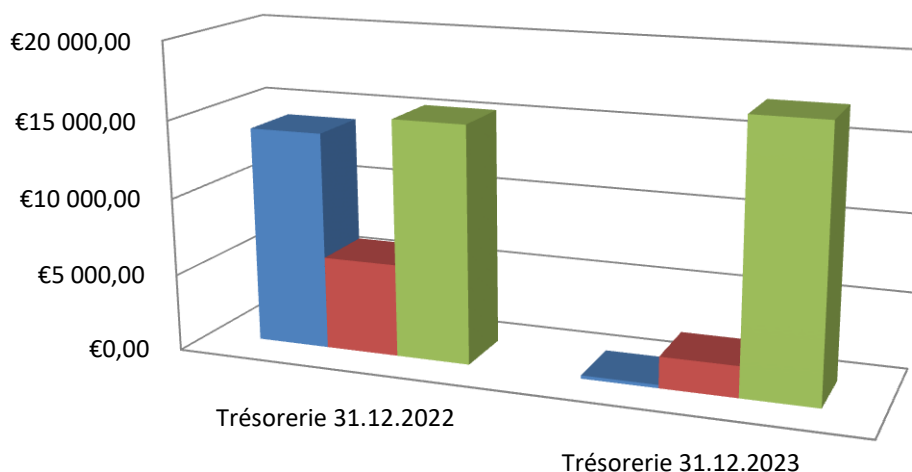
#### 4. Rapport financier de 2023 :

Cet exercice porte sur une période de 12 mois écoulee allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

**Le solde en trésorerie est de 17 155,83 € au 31 décembre 2023.**

Le compte financier annuel fait l'objet d'un contrôle par la commissaire aux comptes Mme Christelle FIX.

#### Comparaison du compte financier 2022/2023 :

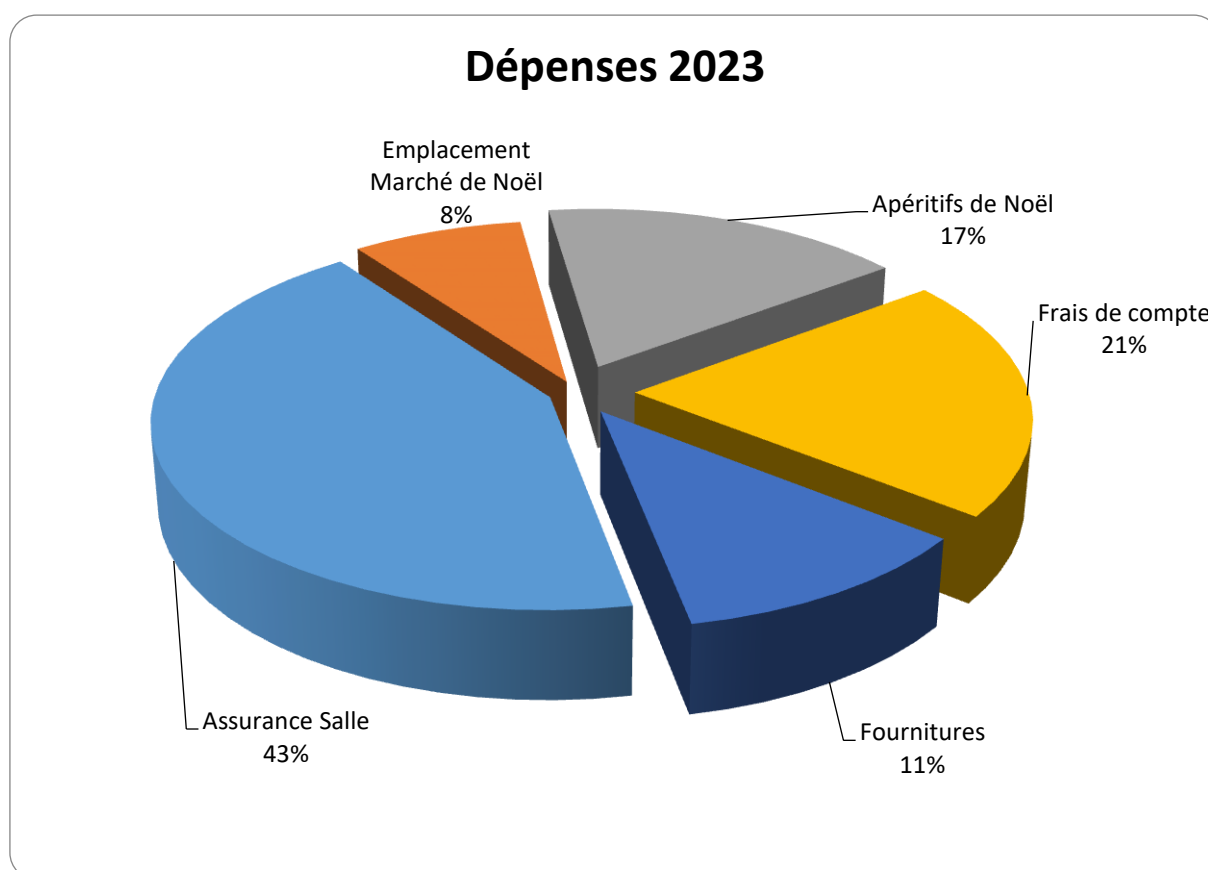


	Trésorerie 31.12.2022	Trésorerie 31.12.2023
■ Dépenses	€14 072,79	€215,68
■ Recettes	€6 019,99	€2 030,88
■ Soldes	€15 340,63	€17 155,83

## Compte financier de l'année 2023 :

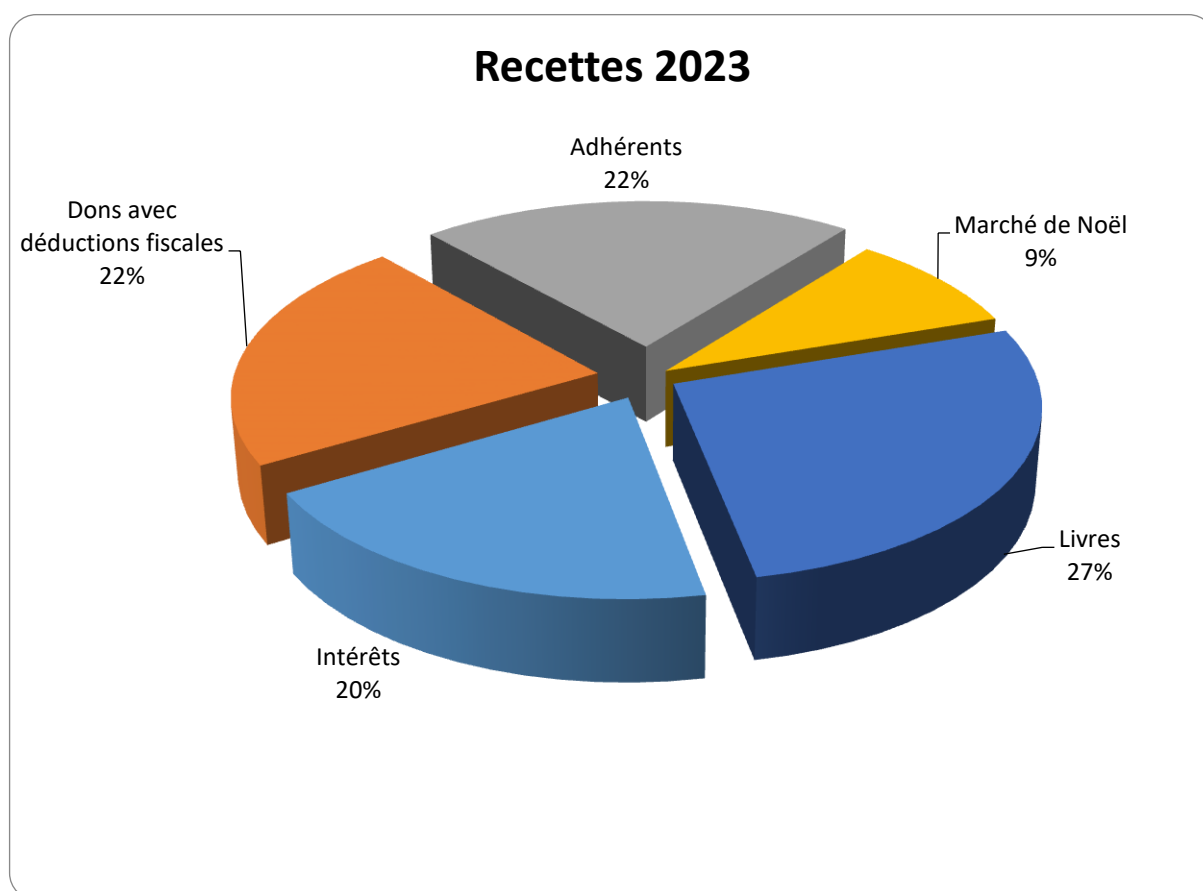
### Tableau des dépenses :

Types de dépenses	Montant
Assurance Salle	92,73 €
Emplacement Marché de Noël	17,00 €
Apéritifs de Noël	36,60 €
Frais de compte	45,00 €
Fournitures	24,35 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>215,68 €</b>



### Tableau des recettes :

Types de recettes	Montant
Adhérents	425,00 €
Dons avec déductions fiscales	425,00 €
Marché de Noël	179,40 €
Vente des livres	524,00 €
Intérêts	377,48 €
Total des recettes	2 030,88 €



## **5. Pourquoi et comment adhérer à l'association :**

Pour rejoindre notre association, il suffit de remplir le bulletin d'inscription et régler une cotisation annuelle de 5 €.

**L'association étant reconnue d'intérêt général**, les dons supérieurs à 25 € feront l'objet d'un reçu permettant une déduction fiscale.

Vous pouvez aussi nous faire part de vos suggestions ou informations, en nous laissant un message sur notre adresse mail : [fego.patrimoine@gmail.com](mailto:fego.patrimoine@gmail.com)  
ou sur notre site internet : <http://asp-feg.org>



# Laure Wildenstein

## (1889-1944)

(Extraits) Par Bertrand Rietsch



**Jeanne Laure Wildenstein et sa famille**

Son entrée dans la vie se fait le 18 novembre 1889, à 7 h du matin. L'acte de naissance n'indique pas la maison natale de Laure, mais le recensement de 1885, soit quatre années avant cette naissance, nous indique que cette branche de la famille Wildenstein résidait à la *Stadtsstrasse* n° 17, correspondant de nos jours au 13 rue de Lyon. On remarquera également que le chef de famille, Isaac, est dit « *Güterhändler* », soit marchand-épicier.

Nr. 46

*Fegenstein, am 18. November 89.*

Der dem unterzeichneten Standesbeamten erklärten Vater, der  
Verpflichtet nach \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ ist,  
das Gekindblassum *Isaac*  
*Wildenstein*  
wobohnt in *Fegenstein*  
*Isaac* Religion, und prägt an, daß aus der  
*Wagner geborenen Heille*  
*Anna Wagner*  
\_\_\_\_\_ ist,  
wobohnt *Wagner*  
\_\_\_\_\_ in  
*Fegenstein*  
am *Neufstrasse* November des Jahres  
tausend acht hundert *achtzig* und *neunzig*  
und *neunzig* Jahren. Als ein Kind von diesem  
Geschlecht geboren werden soll, welches *Anna* Namen  
*Jeanne Laure*  
erhalten hat.

Bescheiden, genehmigt und *unterzeichnet*  
*Isaac Wildenstein*

Der Standesbeamte:  
*Schallik*

Die Hebratshausung mit dem Passirtagler begünstigt.

*Fegenstein am 18. November 1889*

Der Standesbeamte:  
*Schallik*

*Jeanne Laure*  
*Wildenstein, geboren*  
*am 18. November 1889.*

Mariee à *Fegenstein*  
le 15 mai 1920 avec *Paul*  
*Wagner*  
le 16 janvier mil neuf cent vingt-  
et-un Le Greffier  
*Wagner*

## Acte de naissance de Jeanne Laure

1	2	3	4 <small>(Donnée d'adresse, domicile, etc., coucheur, hôtes étrangers.)</small>	5	6
<b>Zumsehende Bemerkungen sind bei Ausfüllung zu beachten.</b> <b>En remplissant la présente liste, les observations ci-contre devront être prise en considération.</b>					
a) Verzeichniß der (dauernd und vorübergehend) anwesenden Mitglieder der Haushaltung.			Wohnort.		Kreis.
a) Nomenclature des membres du ménage (constamment ou passagèrement) <b>présents.</b>			Lieu de domicile.		Arrondissement.
1	<i>Wildenstein</i>	<i>Isaac</i>	Haushaltungsvorstand. (Chef du ménage.)		<i>Fegersheim</i>
Mitglieder der Haushaltung. (Membres du ménage.)					
2	<i>Wildenstein</i>	<i>Sophie</i>	<i>Isaac</i>	/	
3	<i>Wildenstein</i>	<i>Clarisse</i>	<i>Isaac</i>		
4	<i>Wildenstein</i>	<i>Lucie</i>	<i>Isaac</i>		
5	<i>Wildenstein</i>	<i>Oscar</i>	<i>Isaac</i>		
6	<i>Wildenstein</i>	<i>Aline</i>	<i>Isaac</i>		
7	<i>Wildenstein</i>	<i>Marcel</i>	<i>Isaac</i>		
8	<i>Wildenstein</i>	<i>Emile</i>	<i>Isaac</i>	/	
9	<i>Baumann</i>	<i>Catherine</i>	<i>Isaac</i>		
10	<i>Gebhardt</i>	<i>J.B. Lays</i>	<i>Isaac</i>		
11				/	
12					
13					
b) Verzeichniß der (vorübergehend) abwesenden Mitglieder der Haushaltung.			Bemuthlicher Aufenthaltsort.		Kreis.
b) Nomenclature des membres du ménage (passagèrement) <b>absents.</b>			Lieu de séjour probable.		Arrondissement.

### Recensement de 1885 à Fegersheim

Sur ce dernier document, on peut voir la composition familiale, à savoir le père Isaac, la mère Sophie, suivis de six enfants (Clarisse, Lucie, Oscar, Aline, Marcel, Emile), une *Dienstmagd* (servante) Catherine Baumann et un *Knecht* (valet) Jean-Baptiste Gebhardt.

Mais cette vision de la cellule familiale est trompeuse et la réalité est bien différente de ce que ce recensement nous montre.

Revenons à Isaac, le père de Laure. Né à Fegersheim le 9 juin 1834, il épouse en premières noces Sophie Wolff, née le 7 septembre 1842 à Muttersholtz. Ce couple aura six enfants, à savoir :

- Pélagie (1864-1865), décédée à l'âge de 1 an
- Clarisse, (1865-ap. 1938), qui épouse Moïse Kling en 1887 à Fegersheim
- Benjamin Edmond (1867-1868), décédé à l'âge de 1 an
- Lucie (1869-1935), qui épouse Aron Meyer en 1892 à Fegersheim
- Un enfant mort-né (de sexe féminin) en 1871
- Oscar Ernest (1874-1936), qui épouse Marguerite Wildenstein en 1907 à Fegersheim



Le 1<sup>er</sup> avril 1875, six mois après la naissance de son dernier enfant, Sophie Wolff décède à Fegersheim.

Après un peu plus d'un an de veuvage, Isaac épouse en secondes noces Sophie Weill. Elle est bizarrement née à Nierderbronn-les-Bains le 6 février 1855, alors que ses parents Salomon, commerçant en vins à Fegersheim et Jeannette Hemmerdinger sont tous deux natifs de Fegersheim où ils vivent. C'est sans doute par le biais de cette seconde union qu'Isaac passe du métier d'épicier à celui de marchand de vin, profession de son nouveau beau-père.

Durant cette seconde union, le couple aura quatre enfants :

- Aline, également appelée Alice (1877-1958), qui épouse Charles Bloch en 1905 à Fegersheim
- Maurice Marcel (1879-1909), célibataire
- Sylvain Emile (1882-1927), qui épouse Sara Sophie Weill en 1920 à Fegersheim
- Jeanne Laure (1889-1944), qui épouse Joannès Roth en 1920 à Fegersheim, personnage central de cette étude.

Revenons au recensement de 1885 : des six enfants du premier lit, trois sont morts à la naissance ou en bas âge. Et des quatre enfants du second lit, sachant que Laure n'est pas encore née, il reste également trois enfants. Le compte est bon, les six enfants vivants apparaissent sur le recensement, mais ils sont issus de deux mères différentes, ce que la fiche de recensement ne laissait pas deviner.

### **La maison familiale, lieu de naissance de Laure**

La maison natale de Laure, et donc également maison familiale de cette branche de la famille Wildenstein, est située sur la parcelle n° 29 du plan cadastral, au centre de la commune de Fegersheim. La bande de terrain est étroite, toute en longueur et orientée nord-sud.



Extrait du plan cadastral de Fegersheim

Grâce aux différents actes notariaux conservés aux archives départementales du Bas-Rhin, il est assez aisé de suivre l'historique complet de la maison.

16 décembre 1839<sup>1</sup> : par un échange de terrain avec Joseph Kern-Catherine Riegel, le couple Antoine Antz- Catherine Munch obtient un terrain en vue d'y construire une maison.

1840<sup>1</sup> : Antoine Antz et Catherine Munch doivent 500 francs à J.J. Dannenberger ; ils hypothèquent leur maison avec cour, grange, écurie, remises, droits, appartenances et dépendances, d'un côté François Joseph Schalck, de l'autre François Joseph Herrenberger, devant la route, derrière un traversant.

Ainsi, cette maison peut être exactement datée du premier semestre 1840.

1840<sup>2</sup> : lors de son 3<sup>ème</sup> mariage avec Catherine Munch (mêmes nom et prénom que sa seconde épouse, décédée le 11 août 1840), Antoine Antz apporte la maison (Contrat de mariage).

<sup>1</sup> ABR 7E18/44 n°236

<sup>2</sup> ABR 7<sup>E</sup>18/45 n° 349

1861<sup>3</sup> : Antoine Antz et Catherine Munch donnent procuration à Benjamin Wildenstein (celui-ci est un petit-cousin d'Isaac Wildenstein) pour vendre la maison

1862<sup>4</sup> : Antoine Antz et Catherine Munch vendent à Isaac Wildenstein la maison pour 5 000 francs.

1863<sup>5</sup> : par Contrat de mariage entre Isaac Wildenstein et Sophie Wolff (il s'agit là du père de Laure et de sa première épouse), Isaac apporte une maison à rez-de-chaussée et ½ étage avec cour, grange, étable, jardin verger, autres droits et dépendances « à la route », d'un côté Florent Herrenberger, de l'autre Laurent Antz, devant la route, derrière sur les terres, le tout d'une contenance de 9,15 ares.

Par la suite, la maison échoit au couple Sylvain Emile Wildenstein, marchand de vin et Sara Sophie Weill (frère et belle-sœur de Laure Wildenstein).

La maison revient ensuite au couple Georges Léon Wildenstein et Andrée Michèle Henriette Ebstein, puis à leur descendance.

Inhabitée durant de nombreuses années, la maison se délabre inexorablement et devient même dangereuse pour le voisinage immédiat. La mairie entreprend différentes actions en vue de sécuriser le périmètre, posant des barrières de protection au droit de la maison sur toute la largeur du trottoir.



---

<sup>3</sup> ABR 7<sup>E</sup>18/78 n° 5515bis

<sup>4</sup> ABR 7<sup>E</sup>18/79 n° 5939

<sup>5</sup> ABR 7<sup>E</sup>18/81 n° 6630



Photo récente de la maison



Autre photo récente de la maison

Des démarches sont entreprises avec les propriétaires du bien, mais aucun accord ne permet de sortir de cette situation par le haut. Après de nombreux échanges, courriers, constats d'huissier, un « Procès-verbal définitif d'état d'abandon manifeste » est signé par le Maire de Fegersheim. Il mentionne, parmi différents autres points :

- Il est constaté sur la façade Sud (côté rue de Lyon) que le mur pignon est en mauvais état, la maçonnerie présentant des fissures importantes en partie supérieure,
- La couverture et la charpente visibles depuis la voie publique sont en mauvais état (absence de tuiles, bois abimé, zinguerie vétuste ou disparue),
- Enfin, les bâtiments annexes situés au Nord de la parcelle sont pour partie effondrés et la cour est totalement envahie par la végétation.

Il apparait, lors des enquêtes de voisinage de 2020-2021, que la maison n'est plus ni habitée ni occupée depuis une trentaine d'années. Le destin de la maison est scellé, la démolition, à terme, devient inéluctable.

## Laure, sa jeunesse

Que savons-nous de la jeunesse de Laure ? Peu de choses en vérité. Comme elle l'explique dans les lettres ci-après, Laure est orpheline de père à 9 ans, puis perd sa maman alors qu'elle est âgée de 25 ans.



Stèle d'Isaac Wildenstein  
(père de Laure)



Stèle de Sophie Weill  
(mère de Laure)



Stèle de Marcel Wildenstein  
(frère de Laure)

Ses frères vont successivement faire l'armée et Marcel décède le 2 septembre 1909 des suites d'un accident ayant eu lieu lors de sa période militaire. Marcel devait être le frère aimé d'Aline, car lorsque cette dernière accouche le 1<sup>er</sup> septembre, soit la veille du décès de Marcel, de son troisième enfant, une fille, elle lui donne justement le prénom de Marcelle. Et l'histoire se répétera, car le premier enfant de Laure, en 1921, aura également le prénom de Marcelle, en mémoire du frère défunt.

Mais Laure est très proche de sa sœur Aline, bien que cette dernière soit plus âgée qu'elle de douze ans environ. On sait que Laure a été recensée à Haguenau en 1905 (elle a alors 16 ans), puis à nouveau en 1917 où elle réside au 120 de la rue du Maréchal Foch. Par ses lettres, on apprend également qu'elle va régulièrement chez sa sœur à Haguenau : ainsi, dans la carte postale du 24 mars 1919, elle mentionne « *de retour de chez ma sœur...* » ; le 31 mars « *... de là, je pousserai jusqu'à Haguenau où je passerai 8 jours chez ma sœur* » et, dans la lettre du

1<sup>er</sup> octobre 1919, un mercredi, elle écrit « *Je dois encore partir dimanche prochain pour rendre visite à ma sœur de Haguenau.* ».

On ne sait rien de la scolarité de Laure, mais ses lettres sont écrites dans un excellent français, alors que depuis sa naissance, elle n'a été baignée que dans un univers à langue germanique. Ses parents n'y sont pas étrangers, car dans l'un de ses courriers, Laure indique qu'ils lui ont inculqué l'amour de la France, sentiment qui transparait dans de nombreuses autres lettres ainsi que dans ses contes. Dans les souvenirs de Marcelle, la fille de Laure, il a été mentionné que Laure prenait des cours chez des sœurs. Est-ce à Fegersheim, chez les sœurs de Saint-Jean-de-Bassel, ou à Haguenau lors de séjours chez Aline ? Est-ce dans ces moments là qu'elle a appris le français ? Ces points ne sont pas encore éclaircis.

(à suivre...)